

Objet : Ordre du jour - Conseil Municipal du 5 juin 2026

Mesdames et Messieurs,

Pour votre parfaite information, sachez que la prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu :

**Le vendredi 5 juin 2026 - à partir de 18H15
dans la Salle du Conseil Municipal, AIGUES-MORTES
après la séance prévue à 18h00 pour la désignation des grands électeurs
(Sénatoriales 2026)**

- I. Appel nominatif des conseillers
- II. Ouverture de la séance
- III. Nomination du secrétaire de séance
- IV. Présentation de l'ordre du jour
 - 1) Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 30 avril 2026 et du 21 mai 2026. ;
 - 2) Mise à jour du tableau des effectifs
 - 3) Comité Social Territorial (CST) commun à la commune et au CCAS de la ville d'Aigues-Mortes- Fixation des principes de composition, règles de parité et modalités de vote pour les élections professionnelles du 10 décembre 2026 ;
 - 4) Abrogation de la délibération n° DCM_2025-85 du 8 décembre 2025 portant accord de médiation judiciaire – Entretien du bassin des marinas port du Roy – SARL Port Croisade
 - 5) Budget Principal de la commune – décision modificative n°1 – constitution d'une provision pour risques et charges – contentieux opposant la commune à la SARL port croisade
 - 6) Budget Principal de la commune – traité du franc salé
 - 7) Commission Communale des Impôts Directs (CCID) – Désignation des membres
 - 8) Compte-rendu des décisions prises par délégation de pouvoir ;
 - 9) Informations et questions orales d'actualité.